Le Petit Sequana

Septembre 2015





Création d'une protection de berge à Jully-sur-Sarce :

Dans le cadre du plan de gestion de la Sarce, une importante érosion de berge avait été identifiée sur la commune de Jully-sur-sarce. Cette érosion menaçait directement la station d'épuration de l'entreprise « La Champenoise ».

Pour répondre à cette érosion un aménagement en technique mixte a été retenu. Celui-ci a consisté en un enrochement de pied de berge (avec des blocs non sensibles au gel) surmonté d'un boudin de terre végétale recouvert par un géotextile en fibre de coco permettant de fixer la terre. Compte-tenu de la configuration du site (présence des différents éléments constituant la station d'épuration), une attention particulière a été apportée sur les engins mécaniques mis à disposition par l'entreprise ainsi que sur les accès.

Il sera maintenant intéressant d'observer l'efficacité de cette protection de berge lors des prochaines crues.

Réalisation de banquettes végétalisées sur la Sarce :

Sur la commune d'Avirey-Lingey, des banquettes végétalisées ont été mises en place en juin 2015, dans le but de remédier à une sur-largeur importante du lit de la rivière.

Cet aménagement a donc permis de resserrer le lit tout en le faisant reméandrer (alternance rive gauche/rive droite). Il a également permis d'accélérer la vitesse d'écoulement et ainsi limiter le dépôt de sédiments

Sur ces banquettes une toile en jute de coco biodégradable a été ajoutée, dans le but d'accroître le maintien de celles-ci et ainsi éviter qu'une crue vienne emporter le composant des banquettes (terre caillouteuse).

En octobre un mélange grainier accompagné de quelques plantes typiques de nos rivières sera mis en place pour fixer les banquettes et apporter un aspect paysager.











Début des travaux de restauration de cours d'eau :

Les travaux de restauration de cours d'eau portés par le Syndicat dans le cadre du Plan de Gestion Seine et affluents ont commencé le 16 juillet 2015 sur les communes d'Aisey-sur-Seine et de Leuglay.

Sur la commune de Leuglay, ces travaux consistent à créer des banquettes végétalisées afin d'ajuster au mieux la section du lit mineur au débit d'étiage.





Ces aménagements permettent une diversification des habitats et des vitesses de courant.

Sur la commune d'Aisey-sur-Seine, l'aménagement du ruisseau du coteau Froid a lui aussi débuté le 16 juillet. L'objectif de ces travaux est de retaluter les berges, recharger le lit du ruisseau avec des granulats (20/120), replanter et clôturer afin de limiter le piétinement du bétail.

Ces travaux permettront de recréer des faciès d'écoulement favorables aux espèces piscicoles (notamment la truite) tout en aménageant des zones de frayères.



